

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
556^{ÈME} RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
10 NOVEMBRE 2015

PSC/PR/BR.(DLVI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 556^{ème} réunion tenue le 10 novembre 2015, a suivi une communication de la Commission sur la situation au Burkina Faso. Le Conseil a également suivi les déclarations faites par les représentants du Burkina Faso et du Sénégal, pays assurant la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que par ceux des Nations unies, de l'Union européenne (UE), des États-Unis d'Amérique et de la France.

Le Conseil a rappelé les communiqués PSC/PR/COMM.3(DXLIV) et PSC/AHG/COMM.3(DXLVII) adoptés lors de ses 544^{ème} et 547^{ème} réunions tenues, respectivement, les 18 et 26 septembre 2015.

Le Conseil a renouvelé son appréciation et son soutien aux autorités de la Transition, aux acteurs politiques et à la société civile, ainsi qu'au peuple burkinabè, pour leur mobilisation exemplaire qui a permis de faire échec au coup d'État perpétré en septembre 2015 et de rétablir, dans la plénitude de leurs fonctions, l'ensemble des institutions de la Transition. Le Conseil les a encouragés à persévérer dans leur détermination pour mener à bien la Transition ouverte au Burkina Faso depuis novembre 2014.

Le Conseil a pris note de la décision des autorités de la Transition, tenant compte de circonstances exceptionnelles, d'organiser finalement les élections présidentielles et législatives le 29 novembre 2015. À cet égard, le Conseil s'est félicité de la conduite du processus électoral et a appelé les acteurs politiques engagés dans la campagne électorale ouverte le 8 novembre 2015 à continuer à faire preuve de retenue et à inscrire résolument leur action dans le cadre législatif et réglementaire existant et dans le respect des dispositions du Pacte de bonne conduite signé le 21 août 2015.

Le Conseil a prié la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires pour déployer, le plus rapidement possible, une mission d'observation électorale au Burkina Faso. Le Conseil a, de nouveau, encouragé tous les États membres d'envisager de dépêcher, à leurs frais et dans le cadre de la Mission d'observation de l'UA, des observateurs, pour assurer une observation aussi effective que possible des scrutins qui marqueront la fin de la Transition. Le Conseil a aussi exhorté tous les membres de la communauté internationale à apporter le soutien financier nécessaire pour la tenue des élections municipales envisagées au début de l'année 2016.

Le Conseil a réitéré son appel aux États membres, ainsi qu'aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour qu'ils apportent tout l'appui nécessaire pour la stabilisation à long terme du Burkina Faso et à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit. Le Conseil a prié la Commission, en consultation avec la CEDEAO et les Nations unies, d'organiser, en temps voulu, à Ouagadougou, une réunion du Groupe international de soutien d'accompagnement de la Transition au Burkina Faso (GISAT-BF), pour examiner les modalités d'un soutien renforcé de la communauté internationale dans la période qui suivra le parachèvement du processus électoral et convenir du mécanisme le plus approprié à cet effet.

Le Conseil a également réitéré son appréciation à la CEDEAO et à son Président en exercice, le Président Macky Sall du Sénégal, ainsi qu'aux autres dirigeants de la région, pour leur action soutenue en faveur de la Transition au Burkina Faso. Le Conseil s'est félicité des efforts soutenus des Nations unies au Burkina Faso, à travers le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Dr. Mohammed Ibn Chambas.

Le Conseil a convenu de continuer à examiner régulièrement la situation au Burkina Faso.